

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

189824

Déclaration de Maladie : N° S190051048

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule : 11693

Société : D.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Djouchi Luab

Date de naissance : 29.01.75

Adresse : 12 Rue peronne

Tél. : 06 99 32 50 34

Total des frais engagés : 100 + 250 = 350,- Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Hajar ALAMI
Médecin Dentiste
3d. Med V-Plce S. Mohamed Porte
102 Rés. Zine El Mahaba Porte B
Tél. 05 22 40 02 46

Date de consultation : 27/02/2023

Nom et prénom du malade : Djefferson Nasser Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Consultation 08 JAN. 2024
ACCUEIL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 08/01/2024

Signature de l'adhérent(e) : Djouchi

MUPRAS

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 Dr. Abdellatif ALAMI Radiologue Médecin Dentiste Police S. Mohammed Porte 8 Mahaba Porte 8 2522 40 02 46	27/12/2023	Radio paracorona 260,000 Dhs mique 2% 2%	260,000 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
		+ Consultation Dto	COEFFICIENT DES TRAVAUX Dto
		INPE: 0941864340 TÉL: 002250 33641073 Bd. Med V-Pce Zine el Mchaba Porte B 102 Rés. Zine el Mchaba Porte B Etg. 01 - Casablanca - Tel: 052 22 40 02 46	MONTANTS DES SOINS HGDZ 2021
		Dr. Hajar ALAMI	DEBUT D'EXECUTION 21/12/23
			FIN D'EXECUTION 21/12/23
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	00000000	00000000	MONTANTS DES SOINS
			DATE DU DEVIS
			DATE DE L'EXECUTION
			Dr. Hajar ALAMI VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION Bd. Med V-Pce Zine el Mchaba Porte B 102 Rés. Zine el Mchaba Porte B Etg. 01 - Casablanca - Tel: 052 22 40 02 46

Centre Dentaire Belvédère

-Médecin Chirurgien Dentiste -Spécialiste en Orthodontie-
Soins*Chirurgie*Orthodontie*Parodontie*Prothèse*Blanchiment*RVG*Radio Panoramique

Casablanca le : 27/12/2023

Nom et Prénom : MESSAOUDI Nawal

Date de naissance :

Médecin traitant : DR.ALAMI Hajar

Compte Rendu Panoramique

- ATM sans particularité.
- Aération normal des sinus maxillaire.
- Soins dentaire multiples.
- Délabrement coronaire aux niveaux de plusieurs dents: 24, 18, 37 et 46.
- Carie sur la 21.

Signé : DR.ALAMI Hajar

Dr. Hajar ALAMI
Médecin Dentiste
Bd. Med V-Place Mohamed Porte
102 Rés. Zine Al Mahaba Porte B
Etg. 01 - Casablanca - 05 2240 02 46

Belvédère En Face De La Gare Casa Voyageur A Cote De l'Hôtel El Walid Res Zine Al Mahaba Porte B 1^{er} Etage , Porte 102-Casablanca.

Tél : 0522400246

Urgence : 0667091077

Mail :centredentairebelvedere@gmail.com

Centre Dentaire Belvédère

-Médecin Chirurgien Dentiste -Spécialiste en Orthodontie-
Soins*Chirurgie*Orthodontie*Parodontie*Prothèse*Blanchiment*RVG*Radio Panoramique

Casablanca le :27/12/2023

Nom et Prénom : MESSAOUDI Nawal

Date de naissance :

Médecin traitant : DR.ALAMI Hajar

Facture

-Radiographie Panoramique

216

Montant des honoraires

250 dhs

Signé : DR.ALAMI Hajar

Dr. Hajar ALAMI
Médecin Dentiste
Bd. Med V-Pas S. Mohamed Porte 3
102 Rés. Zine Al Mahaba Porte 3
Et. 01 - Casablanca - Tél: 0522400246

Belvédère En Face De La Gare Casa Voyageur / Cote De Hôt. El Walid Res Zine Al Mahaba Porte B 1^{er}
Etage , Porte 102-Casablanca.

Tél :0522400246

Urgence : 0667091077

Mail :centredentairebelvedere@gmail.com

27/12/2023 12:44:30

150.890 mGycm²

12.68 s

75.00 kV

7.00 mA

Dr. Hajar ALAMI
Médico Dentiste
Bd. Med V-PL 102
Zia El Mahaba porte 9
El Casablanca 246

110

100

90

80

70

60

50

40

30

20

10

DRYS